



Trouver un cours de français langue étrangère (FLE) alpha ou scolarisé à Bruxelles pour des adultes non francophones.

novembre 2018

CIRÉ

Sommaire

Introduction	3
Un peu de vocabulaire et les éléments décisifs pour orienter une personne	4
Les différentes filières ou type d'institutions qui donnent des cours de français	5
Espaces d'accueil et d'orientation	7
Tableau d'orientation des personnes non francophones	8
Table des matières des listes d'adresse	10

Par **Brigitte Willame**

Éditeur responsable : Sotieta Ngo - tous droits réservés - CIRÉ asbl 2018

Introduction

Trouver un cours de français langue étrangère (FLE) pour adultes non francophones à Bruxelles peut être difficile, tant pour les intéressés que pour les personnes qui les accompagnent.

Cette analyse vise à orienter les volontaires, membres des familles, travailleurs sociaux dans cette tâche difficile. Elle se veut à la fois un état des lieux du secteur FLE en constante évolution et un outil pour s'y retrouver.

Différents sites reprennent les institutions qui donnent des cours de français : Dorifor¹ de Bruxelles Formation, la Maison de la Francité², ou Bruxelles FLE³ de PROFORAL.

De plus, Lire et Écrire travaille depuis 2 ans à une centralisation de l'offre en alpha et en FLE de base, et réalise un travail important d'accueil et orientation dans ses 5 centres d'accueil. Ils ont créé *le répertoire bruxellois de l'alphabétisation et du FLE de base bruxellois*⁴ dans le secteur associatif.

Comment utiliser ces listes et ces outils en tenant compte du statut de séjour de la personne et de son projet ? C'est ce dont il sera question ici.

On trouvera dans cette analyse des précisions sur le vocabulaire relatif au métier du FLE (FLE scolarisé ou alpha-FLE) et une explication sur les filières qui donnent des cours de français langue étrangère à Bruxelles (Promotion sociale, Cohésion sociale, Insertion Socio-Professionnelle, Parcours d'accueil des Primo-Arrivants, Lire et écrire en éducation permanente)⁵. On y prendra également connaissance du travail d'accueil et d'orientation existant à Bruxelles.

Le cœur de cet article est un tableau qui croise les questions à se poser pour bien orienter les personnes non francophones vers la bonne filière. L'usage du tableau vous permettra de choisir une des 8 listes d'adresses organisées selon le statut de séjour, la condition « scolaire » de la personne et son projet de migration.

1 <http://www.dorifor.be/sous-domaine/francais-langue-etrangere-154.html>

2 <http://www.maisondelafrancite.be/fr/?ID=71&mode=com>

3 <http://www.bruxellesfle.be/carte-des-lieux-de-formation/>

4 www.alpha-fle-de-base.be

5 Il existe également des établissements privés qui offrent une grande variété de formules de cours de français, nous ne les reprendrons pas dans ce document.

Un peu de vocabulaire et les éléments décisifs pour orienter une personne

Le français langue étrangère (FLE) ou seconde : c'est l'enseignement du français à qui ne le parle pas, ou pour qui il est une deuxième langue. C'est donc un « métier » très différent de celui de nos professeurs de français qui enseignent à bien utiliser la langue que nous parlons déjà. Le public doit être orienté soit en alpha-FLE, soit en FLE scolarisé.

Cours d'Alpha-FLE⁶ : cours de français pour Les personnes ne sachant pas ou peu lire et écrire, ou ne maîtrisant pas dans leur langue d'origine les compétences et savoirs de base correspondant au CEB (Certificat d'études de base - fin d'études primaires).

Cours FLE scolarisé (FLE) : cours pour les personnes scolarisées dans leur langue d'origine qui ont les compétences équivalentes au CEB, et sont usagères régulières de la lecture et de l'écriture. Dans le cadre du parcours d'accueil des primo-arrivants, ce public est divisé entre la filière FLE A et FLE B pour les universitaires ou les personnes qui ont terminé leurs études secondaires⁷.

LE NIVEAU DE FRANÇAIS

Il existe une multitude de nomenclatures existantes dans les organismes qui offrent des cours de français. Peu à peu, certains d'entre eux remplacent les appellations « débutant, intermédiaire et avancé » par la nomenclature proposée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), qui décrit de manière précise les compétences liées aux niveaux suivants :

- A1 : niveau introductif ou de découverte
- A2 : niveau intermédiaire ou de survie
- B1 : niveau seuil, utilisateur indépendant
- B2 : niveau avancé, utilisateur indépendant
- C1 et C2 : niveaux expérimentés

Des tests sont réalisés par tous les organismes de formation pour positionner les personnes au niveau de leurs compétences linguistiques. En général, les institutions n'évaluent que les compétences linguistiques et non les capacités d'apprentissage. Préciser le niveau de français est donc du ressort des opérateurs linguistiques.

L'OBJECTIF DU PARTICIPANT

Le cours de français fait partie du projet de migration de la personne, il est donc important de connaître son objectif.

Si l'objectif est de mieux vivre au quotidien ou de mieux se faire comprendre sur un lieu de travail, tous les cours seront un réel appui.

Si l'objectif est de mener des études, il est utile que la personne prenne au plus vite des cours dont le diplôme soit reconnu dans notre système éducatif, c'est-à-dire des cours de promotion sociale.

Bien sûr, la proximité avec le domicile, le coût et le fait de déjà connaître l'une ou l'autre personne dans une institution constituent d'importantes motivations.

6 Selon la terminologie distinguant alphabétisation, alphabétisation-FLE et FLE arrêtée par le Comité de pilotage de la Conférence Interministérielle de fin 2007.

7 L'arrêté de la COCOF su 24/04/2014 relatif au parcours d'accueil précise que la division se fait au niveau du CE2D, certificat du deuxième degré, mais un avant-projet d'arrêté 2018 modifie cette division vers le CESS, certificat de l'enseignement secondaire supérieur.

Les différentes filières ou type d'institutions qui donnent des cours de français

Voici une brève description des organismes de cohésion sociale, promotion sociale, insertion professionnelle et éducation permanente qui offrent des cours de français à Bruxelles, ainsi que des bureaux d'accueil pour primo-arrivants dans la région bruxelloise.

LES ASBL SOUTENUES PAR LE PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE (COCOF)

LES COURS

- sont pour débutants (A1-A2) et très rarement pour le niveau B1
- existent dans une grande diversité d'horaires, avec au minimum 9h/semaine en journée et 4h/semaine en soirée
- prix entre gratuit et plus de 100 euros/semestre
- pas d'obligation d'attestation, dépend de chaque association. Ne fait pas partie du système éducatif officiel belge

CONDITIONS D'ADMISSION EN TERMES DE PERMIS DE SÉJOUR

Ouvert à tout public.

LES ÉTABLISSEMENTS DE PROMOTION SOCIALE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LES COURS DE FLE ET ALPHA-FLE

- sont pour tous les niveaux de français
- grande diversité d'horaires jour et soir
- variété de prix selon les établissements. Sont exemptés du droit d'inscription (sur présentation des documents requis), notamment⁸ :
 - les demandeurs d'emploi
 - les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration sociale (ou d'une aide sociale équivalente)
 - les jeunes de moins de 18 ans
 - les personnes handicapées
 - les demandeurs d'asile (sur base des circulaires n°1227 du 15/09/2005 et n° 2516 du 28/10/2008)
 - les personnes soumises à l'obligation imposée par une autorité publique belge

CONDITIONS D'ADMISSION EN TERMES DE TITRE DE SÉJOUR⁹

- ressortissants de l'Union européenne : carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- ressortissants hors Union européenne : présentation obligatoire d'un document de séjour d'une validité supérieure à la date du 1er dixième de la formation. Exemples : cours de langue de 12h/semaine et 20h/semaine débutant en septembre : la date de validité du document d'identité doit être égale ou supérieure au 17 septembre 2018 ; cours de langue de 20h/semaine débutant en octobre : la date de validité du document d'identité doit être égale ou supérieure au 5 novembre 2018 ;
- seuls les documents suivants seront acceptés à l'inscription :
 - un titre de séjour délivré par une administration communale belge
 - un titre de séjour valide émis dans un pays tiers de l'Union européenne (paiement du 'minerval étranger')

⁸ Repris du site de l'EPFC <https://www.epfc.eu/inscriptions/6-doc-id.html>, consulté le 20/9/2018.

⁹ Idem.

- la carte d'identité diplomatique des membres de l'OTAN, du SHAPÉ ainsi que leurs conjoints et enfants

- réfugiés ou candidats réfugiés :

- certificat des Nations Unies pour les réfugiés
- annexe 25 ou 26 en cours de validité, ou une attestation émise par le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides stipulant que la demande de reconnaissance est toujours en cours
- annexe 25 bis ou 26 bis accompagnée de la preuve de l'existence d'un recours contre le refus de séjour. La preuve devra avoir été émise endéans les 3 mois précédant la date du 1er dixième de la formation (entre le 17/06/18 et le 15/07/2018 selon la formation choisie)
- annexe 15 bis ou 35 en cours de validité à la date du premier dixième de la formation envisagée (et sur présentation conjointe du passeport)
- annexe 15 et passeport, à condition que la date de validité soit supérieure à la date du premier dixième de la formation envisagée. Attention, ces personnes seront soumises au paiement du 'minerval étranger' si la validité de l'annexe est inférieure à trois mois
- attestation de réception d'une demande introduite dans le cadre de l'article 9bis ou 9ter, de la Loi du 15 décembre 1980. Cette attestation, délivrée par une administration communale belge, devra être datée de moins d'un an avant le premier dixième de l'unité de formation dans laquelle s'inscrit l'étudiant

- personne dont le conjoint est de nationalité belge ou européenne : carnet de mariage ou composition de famille, plus le document d'identité/passeport des deux conjoints.

LES OPÉRATEURS LINGUISTIQUES (OL) DES PARCOURS D'ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS

LES COURS DE FLE ET ALPHA FLE

- sont pour débutants, niveau A1 et A2
- sont de 20h/semaine en journée et 7h/semaine en soirée (on espère une diversification de l'offre dans le futur)
- sont gratuits

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être primo-arrivant (adulte, inscrit depuis moins de 3 ans à la commune, titre de séjour valable plus de 3 mois)
- se présenter aux bureaux Bapa Bruxelles (Bureau d'accueil pour primo-arrivants) ou VIA
- signer une convention d'accueil et suivre une formation droits et devoirs

LES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE (ISP)

Uniquement pour les demandeurs d'emploi reconnus comme tels par ACTIRIS. Les cours sont appelés formation de base et sont d'au moins 20h/semaine car il s'agit de participants qui ont droit à un revenu de remplacement.

Cet organisme d'éducation permanente organise les cours d'alpha en coordination avec un important réseau d'associations bruxelloises. Il s'est constitué également en Centre Régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes (CREDAF). Il centralise l'information sur l'offre de cours d'alpha-FLE et de FLE scolarisé, en cohésion sociale principalement.

LES COURS

- sont pour débutants (A1-A2) et très rarement pour le niveau B1
- existent dans une grande diversité d'horaires, avec au minimum 9h/semaine en journée et 4h/semaine en soirée
- prix entre gratuit et 20 euros/semestre
- attestation de participation en fin de module

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ouvert à toute personne adulte, sans qu'importe le statut de séjour.

Espaces d'accueil et d'orientation

Deux espaces d'orientation vers des cours de français ont été mis en place depuis 2016-2017.

Lire et Écrire, ou plus précisément le CREDAF¹¹, organise l'orientation des personnes vers les cours d'alpha FLE (cohésion sociale, ISP et éducation permanente) depuis quelques années. Depuis 2017, il est mandaté par la COCOF pour orienter également des personnes vers les cours de FLE scolarisé. Ce service d'accueil et d'orientation est en appui aux participants et aux associations. Les intéressés peuvent s'adresser à l'un des 5 centres d'accueil ou directement aux associations de cohésion sociale dont ils ont connaissance. Comme déjà mentionné en introduction, *le répertoire bruxellois de l'alphabétisation et du FLE de base bruxellois*¹² dans le secteur associatif a déjà vu le jour.

Les bureaux d'accueil pour primo-arrivants *VIA* et *Bapa Bruxelles* sont ouverts depuis fin 2016 et reçoivent gratuitement les nouveaux arrivants pour un parcours d'accueil qui consiste en un diagnostic initial, un atelier sur leurs droits et devoirs, et des cours de français si nécessaire. Les personnes ne peuvent pas se rendre directement chez les opérateurs linguistiques mais doivent d'abord passer par le bureau d'accueil.

Un projet de Cité des langues est en cours de création par Bruxelles formation, le VDAB et Actiris.

¹⁰ <http://www.lire-et-ecrire.be/bruxelles>

¹¹ Les centres d'accueil de lire et écrire sont repris dans la liste d'adresses n° 3

¹² www.alpha-fle-de-base.be

Tableau d'orientation des personnes non francophones

Pour bien orienter une personne qui désire apprendre le français, il y a trois questions principales à lui poser pour pouvoir définir la filière qui lui est ouverte :

- la personne a-t-elle été scolarisée, domine-t-elle l'écriture et la lecture dans sa langue d'origine ? A-t-elle le niveau CEB dans sa langue d'origine ?
- a-t-elle un titre de séjour ? Si oui, depuis quand ?
- son objectif est-il d'améliorer sa vie quotidienne, ou de faire des études ?

Le niveau de français est également essentiel à préciser, mais cela reste de la responsabilité des opérateurs linguistiques.

Selon les réponses à ces questions, il faudra choisir l'une ou l'autre filière, comme précisé dans le tableau ci-dessous. Les numéros qui figurent à côté de chaque filière renvoient à une liste d'adresse à continuation.

	Scolarité ?	FLE scolarisé : la personne a été scolarisée dans sa langue d'origine jusqu'au niveau CEB ou équivalent, et utilise régulièrement l'écriture et la lecture		Alpha-FLE : la personne n'est pas scolarisée jusqu'au niveau CEB dans sa langue d'origine, ou ne pratique pas l'écriture dans sa vie actuelle	
	Statut de séjour ?				
	Objectif	Vie quotidienne	Études	Vie quotidienne	Études
	La personne n'a pas de titre de séjour valable et n'est pas européenne	ASBL en Cohésion Sociale FLE (1)		ASBL en Cohésion Sociale ALPHA-FLE (2) , Lire et écrire (3)	
De 3 ans	La personne a un titre de séjour valable plus de 3 mois ou est européenne. Inscrite à la commune depuis – de 3 ans	VIA-BAPA BXL (4) , Promotion Sociale FLE (5) , ASBL en Cohésion Sociale FLE (1)	Promotion Sociale FLE (5)	VIA-BAPA BXL (4) , Lire et Écrire (3) , ASBL en Cohésion Sociale ALPHA-FLE (2)	Promotion Sociale ALPHA-FLE (6)
+ de 3 ans	La personne a un titre de séjour valable et/ ou est européenne. Inscrite à la commune depuis + de 3 ans.	Promotion Sociale FLE (5) , ASBL en Cohésion Sociale FLE (1)	Promotion Sociale FLE (5)	Promotion Sociale ALPHA-FLE (6) , ASBL en Cohésion Sociale ALPHA-FLE (2) , Lire et Écrire (3)	Promotion Sociale ALPHA-FLE (6)
	La personne a un titre de séjour valable et/ ou est européenne et demandeuse d'emploi reconnu par ACTIRIS	Insertion Socio-professionnelle FLE (ISP) (7)		Insertion Socio-professionnelle (ISP) en alphabétisation (8)	

Table des matières des listes d'adresse

1. Associations de cohésion sociale - Cours de FLE scolarisés 6
2. Associations de cohésion sociale, cours d'ALPHA-FLE 8
3. Lire et Ecrire et ses 5 centres d'accueil et d'orientation 9
4. Bureaux d'accueil de primo-arrivants : ALPHA-FLE et FLE scolarisé 10
5. Cours de promotion sociale en FLE (Scolarisé), liste non exhaustive. 11
6. Organismes d'insertion socioprofessionnelle (pour demandeurs d'emploi) en FLE-scolarisé 13
7. Formations d'insertion socioprofessionnelle en ALPHA-FLE 14

1 - ASSOCIATIONS DE COHÉSION SOCIALE - COURS DE FLE SCOLARISÉS¹³

IXELLES 1050

CIRÉ

Rue du vivier, 80-82 1050 Ixelles, (Gerموir (95-81) ou Natation(59)) www.cire.be Tél 02-6297710 ou 02/6297738

Cours de FLE (3 niveaux), le jour, 4x2h30. Le soir (2 x 2h) Inscriptions en septembre, janvier et avril. Prix : 15 euros par trimestre

Espace Senghor

Avenue du Maelbeek 18, 1050 Ixelles (métro Maelbeek ou Schuman. Bus 59, 60, 80, 34).

Tel : 02 234 67 47 ou 02 230 31 40

Cours de FLE, niveau avancé, 2x2h, lundi et jeudi soir de 18h à 20h. Prix : 20 euros pour l'année.

Maison de l'Amérique Latine

Rue du Collège 27, 1050 Ixelles

www.america-latina.be Tel : 02 535 93 80

Cours de FLE (4 niveaux), le jour (3x par semaine, modules de 120h) ou le soir (2x par semaine, modules de 40h). Prix : 145 euros en journée 95 euros en soirée

Le Maître Mot

Chaussée de Wavre 282, 1050 Ixelles, <http://www.lemaitremot.be> Tel : 02.649.05.15

Cours de FLE (3 niveaux), le jour, 4x3h. Prix : 15 euros par trimestre

Cohésion sociale Ixelloise

Rue Jean Pacquot 60, 1050 ixelles 02/6426550

¹³ Liste non exhaustive.

ETTERBEEK 1040

Welcome Babbelkot

Rue Nothomb 50A, 1040 Etterbeek www.welcomebbk.be

Tel : 02 640 80 98 ou 0473 34 44 81

Cours de FLE (3 niveaux, attention niveau 3 seulement pour femmes), mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.
Prix : 30 euros pour l'année. Garderie.

BRUXELLES-VILLE 1000

Le Centre social du Béguinage

Rue du Béguinage 3, 1000 Bruxelles (métro De Brouckère ou Sainte-Catherine)
Tél. : 02.219.12.51

Cours de FLE (4 niveaux) le jour (3x3h) et le soir (2x2h).
Prix: 40 euros pour l'année.

Formosa

Rue du Grand Serment 10, 1000 Bruxelles, 02/503.19.03 ou 0483/41.03.04

(tram 51 : porte de Ninove)

Cours de FLE (2 niveaux) le jour 4x3h UNIQUEMENT POUR FEMMES et le soir MIXTE, 3x2h. Prix: 40 euros pour l'année.

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad 18-20, Bruxelles 02/289.69.00

Cours de FLE (4 niveaux) le jour. Inscription gratuite.

Culture et Santé

Rue d'Anderlecht 148, Bruxelles 02/558.88.10

Cours de FLE (2 niveaux) 2x2h15. Prix: 20 euros pour l'année.

Ateliers du soleil

Rue de Pavie, 53 Bruxelles 02/736.78.95

www.ateliersdusoleil.be

Entraide des Marolles

Rue des tanneurs, 169 à 1000 Bruxelles 02/510.01.80
www.entraide-marolles.be

ANDERLECHT 1070

Le Manguier en fleurs

Avenue Nelly Melba 39, 1070 ANDERLECHT www.manguierenfleurs.be 02 /524.49.79

Métro Saint-Guidon Tram 56 - Bus 46 - Bus 49

Cours de FLE: niveaux 1, 2 et 3 (4 x 3h par semaine).
Cours de conversation: Niveau débutant et niveau avancé. 2 x 2h par semaine ;

FOREST 1190

Entraide et Culture

Avenue Van Volxem 525, 1190 Forest.

Tél. : 02 539 43 60

Tram 82 arrêt « Imprimerie », bus 49 et 50.
Cours de FLE : 3 niveaux, le jour, 2 x 3h/semaine.

MOLENBEEK 1080

Le Piment

Rue de la Colonne 56, 1080 Molenbeek
02 218 33 79 ou 0473 827 117 www.lepiment.org
Métro Etangs Noirs ou Comte de Flandres

Cours de FLE (2 niveaux : moyen et perfectionnement) le jour, 12h par semaine, inscription gratuite.

PROFORAL

Chaussée de Jette 225, 1080 Molenbeek www.proforal.be 02/642.93.84

SAINT-GILLES 1060

Hispano-Belga

244-246, Chaussée de Forest, 1060 Saint-Gilles Tél. :
02 539 19 39 www.hispano-belga.be

Cours de FLE le soir: 3 niveaux, modules de trois mois, 2 x 1h30/semaine, de 20h à 21h30.

Prix : 30 euros/ le module de trois mois

SAINT-JOSSE 1210

SIMA

Rue Brialmont 21, 1210 Saint-Josse Tel : 02 223 39 81

Cours de FLE (3 niveaux), 15h/semaine de 9h à 12h Prix : 20 euros par module

SCHAERBEEK 1030

Harmonisation Sociale Schaerbeekoise asbl

Adresse: Rue Kessels 14 bte 9 \ Kesselsstraat, 14 Schaerbeek Téléphone: 02/563.52.96 bus 9

FLE (3 niveaux) 9h/semaine sur trois jours, inscriptions en septembre et février, 20euros/semestre

Le CATI

Rue Philomène 39, Schaerbeek (métro Botanique)
<https://cati-asbl.org/site/>
Tél. : 0494 66 65 00

Cours de FLE (3 niveaux) et d'alphabétisation, le soir, 2x2h. Prix: 30 euros

Maison de Quartier HELMET

Square François Riga, 39 Schaerbeek www.maisonde-quartierhelmet.be 02/215.04.96

Ciproc

Rue Josaphat, 253 Schaerbeek 02/608.37.08 www.ciproc.be

2 - ASSOCIATIONS DE COHÉSION SOCIALE¹⁴, COURS D'ALPHA-FLE

IXELLES

Espace Senghor

Avenue du Maelbeek 18, 1050 Ixelles (métro Maelbeek ou Schuman. Bus 59, 60, 80, 34).

Tel : 02 234 67 47 ou 02 230 31 40

ETTERBEEK

Welcome Babbekot

Rue Nothomb 50A, 1040 Etterbeek www.welcomebbk.be

Tel : 02 640 80 98 ou 0473 34 44 81

Maison Couleur Femmes

UNIQUEMENT POUR FEMMES

BRUXELLES-VILLE

Le Centre social du Béguinage

Rue du Béguinage 3, 1000 Bruxelles (métro De Brouckère ou Sainte-Catherine)
Tél. : 02.219.12.51

Formosa

Rue du Grand Serment 10, 1000 Bruxelles, 02/503.19.03 ou 0483/41.03.04 (tram 51 : porte de Ninove)

Bruxelles Laïque

Boulevard de Stalingrad 18-20, 1000 Bruxelles
02/289.69.00

Culture et Santé

Rue d'Anderlecht 148, 1000 Bruxelles 02/558.88.10

¹⁴ Extrait de la liste suivante : <http://www.dorifor.be/article/cours-d-alphabetisation-291.html>

ANDERLECHT

Le Manguier en fleurs

Avenue Nelly Melba 39, 1070 Anderlecht

02 /524.49.79

Métro Saint-Guidon - Tram 56 - Bus 46 - Bus 49

Cours de Promotion sociale Erasme

Rue de la Procession 78

1070 Anderlecht

02 522 25 86

FOREST

Entraide et Culture

Avenue Van Volxem 525, 1190 Forest.

Tram 82 arrêt « Imprimerie », bus 49 et 50.

Tél. : 02 539 43 60

Cours de FLE : 3 niveaux, le jour, 2 x 3h/semaine.

MOLENBEEK

Le Piment

Rue de la Colonne 56, 1080 Molenbeek

Métro Etangs Noirs ou Comte de Flandres

02 218 33 79 ou 0473 827 117

www.lepiment.org

MOVE - Service d'aide aux molenbeekois primo-arrivants

Rue Comte de Flandre,15

1080 Molenbeek

02/422 06 23

SAINT-GILLES

Hispano-Belga

244-246, Chaussée de Forest, 1060 Saint-Gilles

02 539 19 39

www.hispano-belga.be

SAINT-JOSSE

SIMA

Rue Brialmont 21, 1210 Saint-Josse Tel : 02 223 39 81

SCHAERBEEK

Le CATI

Rue Philomène 39, 1030 Schaerbeek (métro Botanique) <https://cati-asbl.org/site/>

Tél. : 0494 66 65 00

3 - LIRE ET ÉCRIRE ET SES 5 CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION¹⁵

Anderlecht

Point-Accueil-Jeunesse

PIF (Point Jeunesse Anderlecht)
Public spécifique 18-26 ans
rue Wayez 2
1070 Anderlecht

Maria Herra

Tel. : 02 430 69 39

bxl.accueil@lire-et-ecrire.be

Permanences : mardi de 13h30 à 15h30

Transports en commun :

Métro 5 : station Saint-Guidon

Bus 46 et 49 : arrêt Saint-Guidon

Tram 81 : arrêt Cureghem

Ixelles

Point-Accueil Ixelles

Lire et Écrire Bruxelles
rue du Viaduc 133 (2^e étage)
1050 Ixelles

Virginie De Meersman

Tél. : 02 646 20 96

bxl.accueil.ixelles@lire-et-ecrire.be

Permanences : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Transports en commun :

Bus 38, 60, 95 : arrêt Idalie

Bus 34 et 80 : arrêt Museum

Molenbeek Dubrucq

Point-Accueil Molenbeek Dubrucq

Lire et Écrire Bruxelles
avenue Jean Dubrucq 82
1080 Bruxelles

Kasmia Chafik

Tél. : 02 411 28 20

bxl.accueil.molenbeekdubrucq@lire-et-ecrire.be

Permanences : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Transports en commun :

Arrêt Flessingue Bus 14 (direction UZ Brussel)

Arrêt Belgica : Métro 6, Tram 51

Arrêt Simonis ou Élisabeth

Métro 2,

Bus 13, 14 (vers Gare du Nord), 20 et 87

Tram 19

Saint-Gilles

Point-Accueil Saint-Gilles

Lire et Écrire Bruxelles
rue de la Victoire 26
1060 Saint-Gilles

Fatima Bouhout

Tel. : 02 538 48 90

bxl.accueil.saintgilles@lire-et-ecrire.be

Permanences : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Transports en commun :

Métro 2 et 6 : station Porte de Hal

Bus 48 : arrêts Parvis de Saint-Gilles ou Porte de Hal

Tram : 3, 4 et 51 : arrêts Parvis de Saint-Gilles ou Porte de Hal

Schaerbeek

Point-Accueil Schaerbeek

Lire et Écrire Bruxelles
rue Stephenson 80
1000 Bruxelles

Ali Mezidi

Tel. : 02 245 58 13

bxl.accueil.schaerbeek@lire-et-ecrire.be

¹⁵ Mise en page reprise du site <http://www.lire-et-ecrire.be/6-Points-Accueil>, un des centres a été supprimé en 2018 et n'est donc pas repris dans cette liste.

Permanences : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Transports en commun :

Bus 58 : arrêt Stephenson

Tram : 32 et 55 : arrêt Pavillon

4.- BUREAUX D'ACCUEIL DE PRIMO-ARRIVANTS : ALPHA-FLE ET FLE SCOLARISÉ

Pour rappel, le primo-arrivant est :

- une personne non belge, de plus de 18 ans
- avec un titre de séjour de plus de 3 mois
- inscrite au registre des étrangers d'une des 19 communes
- en séjour légal depuis moins de 3 ans

Trois adresses sur Bruxelles¹⁶

VIA ASBL SCHAERBEEK <http://www.via.brussels/>

			
ADRESSE	CONTACTER	HORAIRES	TRANSPORT
Rue Kessels, 14 1030 Schaerbeek Bruxelles, Belgique	Tél. +32 (0) 2 563 52 50 info@via.brussels	Lundi au vendredi de 09h00 > 12h00 Mardi de 17h00 > 20h00	Arrêt Coteaux : bus 59 -65 - 66 ou tram 25 -62

VIA ASBL MOLENBEEK <http://www.via.brussels/>

			
ADRESSE	CONTACTER	HORAIRES	TRANSPORT
Bvd. Léopold II, 170 1080 Molenbeek Bruxelles, Belgique	Tél. +32 (0) 2 563 52 51 info@via.brussels	Lundi au vendredi de 09h00 > 12h00 Jeudi de 17h00 > 20h00	Ribaucourt : tram 51 ou métro 2 - 6 Simonis : bus 13 -14 - 87 ou tram 19 ou métro 2 - 6

¹⁶ Mise en page reprise du site www.via.brussels

Adresse :	Téléphone et email :	Horaires :	De Brouckère : Métro1-6
Boulevard Anspach 1 / bte 24 1000 Bruxelles	Tél : 02/279.49.70 Info.bapabxl@brucity.be	Lundi au Vendredi 9h-12h et Jeudi : 17h-20h (sauf va- cances scolaires) Sur rendez-vous : Lundi à vendredi : 14h-17h:	

5 - COURS DE PROMOTION SOCIALE EN FLE (SCOLARISÉ), LISTE NON EXHAUSTIVE

ANDERLECHT

Cours de promotion sociale d'Erasmus. Rue de la Pro-
cession, 78. 1070 Anderlecht (Métro Saint-Guidon)
Téléphone: 02 522 25 86 www.courserasme.be

Prix par module : 68 euros (tarif social 24,50 euros)

AUDERGHEM

IAPS. Chaussée de Wavre, 1649. 1160 Bruxelles.
02.673.09.25 www.iaps.be

Cours du jour (6h/semaine) et cours du soir (5h/se-
maine).

Prix par module: 70 euros (tarif social 35 euros)

Inscription : 26/27/31 août, 1/2/3 sept.

Cours matin : 9h-12h Cours du soir : 17h30-20h30

BRUXELLES-VILLE

Cours du soir de langues. Rue Ernest Allard 49, 1000
Bruxelles.

Téléphone: 02 500 72 50 www.cslangues.be

Prix par module : 75 euros (tarif social 30 euros).

ETTERBEEK

ISFCE. Rue Joseph Buedts, 14 ; 1040 Etterbeek www.isfce.org
Tél. 02.647.25.69

Prix par module : 128 euros (tarif social 50 euros)

IXELLES

EPFC. Avenue de l'Astronomie, 19
1210, Bruxelles

Tél: 02/777.10.10
info@epfc.eu

Site web: <http://www.epfc.eu>
Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous: exclusivement disponibles sur le site Internet Cours le matin ou l'après-midi, (6h ou 12h/semaine), ou le soir (6h/semaine).
Prix par module: 90,81 euros (tarif social 68 euros: CPAS, demandeurs d'emploi, réfugiés, étudiants mineurs)

IXELLES

Institut Fernand Cocq www.ifcxl.be
Rue du Président 54, 1050 Ixelles. 02 515 78 11

8 niveaux de français, cours du soir (mardi et jeudi de 17h50 à 20h50)

Tarif : de sept à juin : 120 euros (tarif social : 50 euros)

IXELLES

CPAB. 29-31 Chaussée d'Ixelles,
1050 Bruxelles www.cpab.be
Tél: 02.511.01.09 / 02.511.03.31 - E-mail : info@cpab.be

Cours du jour : 3 x par semaine de 9 à 13h, 9 niveaux.

Payer à l'inscription. Réduction sur présentation d'inscription à Actiris

Cours du soir : lundi et mercredi de 18h10 à 21h, 10 niveaux.

Prix par module : 225 euros (tarif social 135 euros) +20 euros frais administratifs.

IXELLES

IFCAD. www.ifcad.net

Avenue Legrand, 57/59, 1050 Bruxelles. Téléphone: 02 640 46 69 E-mail: info@ifcad.net

Cours du jour (matin ou après-midi, 15h par semaine, 5 périodes d'inscriptions sur l'année) et du soir (mardi et jeudi de 18.30 à 21.00, 2 pé

riodes d'inscriptions sur l'année).

Prix par module: 120 euros (tarif social: 50 euros Visa touristique: 210 euros)

Prendre rendez-vous pour les d'inscriptions.

Venir avec carte d'identité, preuve d'inscription Actiris, attestation CPAS, paiement uniquement par cash

JETTE

Cours communaux de promotion sociale Jean-Louis Thys. Rue d'Esseghem 101, 1090 Jette. Téléphone: 02 421 19 15

MOLENBEEK

CESOA. Boulevard Léopold II 43, 1080 Molenbeek. 02.428.52.49 www.cesoa.com

Cours du jour: 6h/semaine, le matin. Cours du soir: mardi et jeudi, de 18h10 à 21h05, 2 niveaux.

Prix par module : 100 euros (tarif social si CPAS ou demandeur d'emploi 52 euros)

Inscription : 2 sept de 9h à 12h, 3 sept de 14h à 17h, 4 sept de 9h à 12h

Paiement uniquement par carte de crédit

MOLENBEEK

Institut Machtens. www.machtens.be

Rue Tazieaux 25. 1080 Molenbeek. 02 411 99 99 (après 14h). Métro Etangs Noirs.

Cours du soir, 2x/semaine de 18h à 21h30.

SAINT-GILLES

Cours de promotion sociale de Saint-Gilles. Rue de l'Hôtel des Monnaies, 128A - 1060 Saint-Gilles. 02 537 97 21 Métro Hôtel des Monnaies ou Porte de Hal

Cours le matin, l'après-midi ou le soir.

Le Secrétariat est ouvert les lundi, mardi et mercredi de 15h00 à 16h00

Prix par module: 55 euros - (tarif social 25 euros remboursé de 15 euros avec preuve d'inscription)

SCHAERBEEK

CPSOC. 12 avenue Ernest Renan - 1030 Bruxelles www.cpsoc.be
02 215 95 55 - info@cpsoc.be

Prix par module : 70 euros (tarif social 40 euros)

(promotion sociale flamande): Materiaalstraat 67,
1070 Anderlecht. 02/528.09.50

www.cvobrusssel.be - info@cvobrusssel.be

Prix par module : 158 euros (CPAS : 20 euros ; demandeur d'emploi : 56 euros).

UCCLE

CPSU. Avenue de Fré, 62a, 1180 Uccle. 02.374.05.48
www.cpsu.be

Cours le matin, l'après-midi ou le soir, 6h/semaine

Prix par module : 82 euros (tarif social 41,60 euros)

UCCLE

IEPSCF. Rue Gatti de Gamond 95, 1180 Uccle, Belgique
www.iepscf-uccle.eu

02.332.11.66. Cours du jour (20h/semaine, 5 périodes d'inscriptions sur l'année) et cours du soir (6h/semaine, 2 périodes d'inscriptions sur l'année)

Prix pour un an : 164 euros pour l'année + 30 euros (Tarif social 30 euros)

WOLUWE

Cours communaux de langues modernes de Woluwé-Saint-Lambert: Rue Abbé Jean Heymans 29, 1200 Woluwé-Saint-Lambert. Téléphone: 02 761 75 28 www.cclm.be

Cours du soir.

Prix par module : 75 euros (tarif social 30 euros)

KOEKELBERG

CVO - LETHAS (promotion sociale flamande): www.lethas.be

Avenue des Gloires Nationales (Landsroemlaan), 126. 1083 Bruxelles (devant la basilique de Koekelberg). Téléphone: 02/420.10.26

Métro Simonis (puis 15 mn de marche) ou tram 19, bus 87 arrêt "Collège Sacré-Coeur"

Cours le matin (6h ou 12h/semaine), l'après-midi (12h/semaine), ou le soir (6h/semaine).

Prix par module : 190 euros (CPAS : 10 euros ; Demandeur d'emploi : 46 euros). ANDERLECHT : CVO – Brussel

**7 - ORGANISMES D'INSERTION SOCIO-
PROFESSIONNELLE (POUR DEMANDEURS
D'EMPLOI) EN FLE-SCOLARISÉ¹⁷**

Commun	Lieux d'alphabétisation en ISP	Tel	FLE SCOLARISÉ
			FLE SCOLARISÉ
Anderlecht	CAF (Centre Anderlechtois de Formation) Rue du Chimiste 34-36 1070 Anderlecht	02/523 24 16	Plus de 20h/semaine
Bruxelles	Ateliers du Soleil Rue de Pavie 53 1000 Bruxelles http://www.mloc1080.be	02/736 78 95	Plus de 20h/semaine
Molenbeek	Molenbeek Formation asbl bld Léopold II, 101-103 1080 Molenbeek-Saint-Jean Tél : 02/421.68.60 -02/421.68.95	02/411 09 36	Plus de 20h/semaine
	Le Piment Rue de la Colonne 56 1080 Molenbeek	02/218 27 29	Plus de 20h/semaine
	Proforal Chaussée de Jette 229 1080 Molenbeek http://www.proforal.be/	02/642 93 84	Plus de 20h/semaine

¹⁷ Rentrée Alpha-Fle, 2018-2019, Lire et Écrire Bruxelles et CREDAF, été 2018, p.9.

Saint-Gilles	CEFIG Rue de la Victoire 20, 1060 Saint-Gilles www.cefig.be	02 503 18 13	Plus de 20h/semaine
Saint Josse	ISPAT Rue Brialmont 21 1210 Saint-Josse-ten- Noode www.ispat.be	02/219 74 78	Plus de 20h/semaine
	Bruxelles Formation –Langues Cité des métiers, ave- nue de l’Astronomie 14, 1210 Bruxelles	0800 555 66	Plus de 20h/semaine
Schaerbeek	Le Gaffi (pour femmes) Rue de la Fraternité 7 1030 Schaerbeek www.gaffi.be	02 221 10 15 02/221 10 10	Plus de 20h/semaine
	Maison de quartier d’Helmet Square Riga 39 1030 Schaerbeek http://www.maison-dequartierhelmet.be/	02/215 04 96	Plus de 20h/semaine
	CIPROC Avenue du Suffrage Universel 39, 1030 Schaerbeek http://www.ciproc.be/		

8. FORMATIONS D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE EN ALPHA-FLE¹⁸

En Région bruxelloise, 10 opérateurs de formation assurent, sur 13 lieux, une offre d'alphabétisation dans le cadre de l'Insertion socio-professionnelle.

Par ordre alphabétique de communes, il s'agit de

Communes	Lieux d'alphabétisation en ISP	Tel	
			ALPHA
Anderlecht	CAF (Centre Anderlechtois de Formation) Rue du Chimiste 34-36 1070 Anderlecht	02/523 24 16	25h30
Bruxelles	Ateliers du Soleil Rue de Pavie 53 1000 Bruxelles	02/736 78 95	25h
Forest	Collectif Alpha de Forest Boulevard de la 11e Armée Britannique 27 1190 Forest	02 349 82 30	21h
Laeken	La Chôm'Hier Rue Fransman 131 1020 Laeken	02/241 32 30	24h30

¹⁸ Rentrée Alpha-Fle, 2018-2019, Lire et Écrire Bruxelles et CREDAF, été 2018, p.9.

Molenbeek	Collectif Alpha de Molenbeek Rue Piers 48 1080 Molenbeek	02/411 09 36	21h
	Le Piment Rue de la Colonne 56 1080 Molenbeek	02/218 27 29	24h
	Proforal Chaussée de Jette 229 1080 Molenbeek	02/642 93 84	24h
Saint-Gilles	Collectif Alpha de Saint-Gilles Rue de Rome 12 1060 Saint-Gilles	02/533 09 27	21h
Saint Josse	ISPAT Rue Brialmont 21 1210 Saint-Josse-ten-Noode	02/219 74 78	De 28h à 35h
Schaerbeek	Le Gaffi Rue de la Fraternité 7 1030 Schaerbeek	02 221 10 15 02/221 10 10	De 21h à 27h
	Maison de quartier d'Helmet Square Riga 39 1030 Schaerbeek	02/215 04 96	26h

Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste réunissant 26 organisations aussi diversifiées que des services sociaux d'aide aux demandeurs d'asile, des organisations syndicales, des services d'éducation permanente et des organisations internationales. L'objectif poursuivi est de réfléchir et d'agir de façon concertée sur des questions liées à la problématique des demandeurs d'asile, des réfugiés et des étrangers.

CIRÉ asbl

rue du Vivier, 80-82 | B-1050 Bruxelles

t +32 2 629 77 10 | f +32 2 629 77 33

cire@cire.be | www.cire.be

 Votre soutien compte ! Faites un don

IBAN : BE91 7865 8774 1976 - BIC : GKCCBEBB

Les organisations membres

- Aide aux personnes déplacées (APD)
- Amnesty international
- Association pour le droit des étrangers (ADDE)
- BePax
- Cap migrants
- Caritas international
- Centre d'éducation populaire André Genot (CEPAG)
- Centre social protestant
- Centre des Immigrés Namur-Luxembourg (CINL)
- Convivium
- Croix-Rouge francophone de Belgique (département accueil des demandeurs d'asile)
- CSC Bruxelles-Hal-Vilvorde
- CSC Nationale
- Équipes populaires
- FGTB Bruxelles
- Interrégionale wallonne FGTB
- Jesuit refugee service – Belgium (JRS)
- Médecins du Monde
- Mentor-escale
- Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)
- Mouvement ouvrier chrétien (MOC)
- L'Olivier 1996
- Présence et action culturelles (PAC)
- Point d'appui
- Service social de Solidarité socialiste (SESO)
- Service social juif (SSJ)